

Observatoire social européen (2010) *Fiches sur le dialogue social sectoriel européen*. Projet coordonné par Christophe Degryse.

www.worker-participation.eu/EU-Social-Dialogue/Sectoral-ESD

INDUSTRIE CHIMIQUE

Représentants des travailleurs	European Mine, chemical and Energy Workers' Federation (EMCEF) (1996) http://www.emcef.org
Représentants des employeurs	European Chemical Employers Group (ECEG) (2002) http://www.eceg.org/

Comité du dialogue social sectoriel (CDSS)

Groupe de travail informel :	
CDSS :	2004
Règlement intérieur :	14 décembre 2004
Programme de travail :	2005 – 2006 – 2007 - 2008

[Aperçu général du secteur](#)

[Acteurs et défis](#)

[Résultats](#)

[Textes conjoints](#)

APERÇU GÉNÉRAL DU SECTEUR

L'industrie chimique européenne se présente, par sa taille, comme le deuxième secteur industriel au sein de l'UE (après l'automobile) et le premier marché au niveau mondial. Elle emploie directement deux millions de salariés et un nombre très important de sous-traitants et d'emplois indirects.

La chimie occupe une place très importante dans les exportations européennes. Avec une part de 28% de la production mondiale, elle fait de l'UE la première zone productrice dans ce domaine. Ce secteur recouvre différents types d'activités, que l'on peut distinguer de la manière suivante :

- chimie lourde, qui inclut la chimie minérale (production de chlore, de soude, d'engrais, d'acide sulfurique, etc.) et la chimie organique (pétrochimie, matières plastiques, caoutchouc synthétique, etc.) ;
- chimie fine, qui élabore à partir des produits de la chimie lourde des molécules plus complexes faisant intervenir plus intensément la recherche et le développement (notamment, les principes actifs des médicaments) ;
- parachimie : détergents, savons, peintures, vernis, produits de beauté, produits d'entretien, colles, etc. ;
- pharmacie : qui utilise des principes actifs élaborés par la chimie fine.

Ces différents types d'activités font face à différents types de défis, notamment en matière de recherche et de développement, d'innovation (par exemple, les bio et nanotechnologies), de marchés. Au niveau socio-économique, le secteur est confronté à un ralentissement de la croissance de la demande dans l'UE, une augmentation de cette croissance en Asie (avec des relocalisations), des coûts de production croissants et un environnement réglementaire de plus en plus strict.

Le secteur de la chimie est à la fois composé de grands groupes multinationaux (Bayer, BASF, L'Oréal, etc.) et de petites et moyennes entreprises. Selon les chiffres du CEFIC, l'industrie chimique européenne représente quelque 27 000 entreprises, dont 96 % comptent moins de 250 employés, et peuvent donc être considérées comme des petites et moyennes entreprises (PME). Seuls 4 % des entreprises européennes emploient plus de 250 employés, mais elles génèrent 70 % du total des ventes.

La chimie et la pharmacie européennes emploient au total 1,9 million de travailleurs (1,2 million pour la chimie seule, 700 000 pour la pharmacie seule). Il s'agit en majorité d'emplois à haute qualification et, en moyenne, mieux payés que dans d'autres secteurs industriels. Toutefois, la tendance générale depuis une dizaine d'années est à la diminution de l'emploi en Europe.

ACTEURS ET DÉFIS

Contrairement au secteur du métal, la chimie n'a pas vraiment de tradition « nationale » de dialogue social sectoriel. L'hétérogénéité des entreprises du secteur — pétrochimie, plastique, pharmacie, engrais, peintures, etc. — a en effet tendance à se traduire par un centrage du dialogue social sur le niveau de l'entreprise, et non sur celui du secteur dans son ensemble.

Au niveau européen, le dialogue social y est né tardivement en raison, principalement, de l'absence (volontaire) de mandat des organisations industrielles patronales européennes et du Conseil européen des industries chimiques (CEFIC) pour discuter de questions sociales avec l'organisation syndicale EMCEF. Du côté syndical, la perception d'enjeux sociaux européens est apparue très tôt, les demandes visant à instaurer un dialogue social européen ont en effet émergé dès la fin des années 1980. Mais il aura fallu beaucoup de temps pour parvenir à convaincre les employeurs à engager des négociations.

Tirant les leçons, notamment, d'un premier dialogue avec l'industrie du PVC (création d'un forum de dialogue social en 2000), l'EMCEF a élaboré une stratégie visant à faire évoluer progressivement les organisations patronales en direction de ce dialogue social. Sous la pression de différents facteurs, le CEFIC décide de créer, en janvier 2002, le Groupe européen des employeurs de la chimie (ECEG), qui peut être considéré comme le « bras social » du CEFIC. Il est chargé des questions sociales et des relations avec les organisations syndicales du secteur.

En décembre de cette même année, une première déclaration commune est signée entre l'EMCEF et l'ECEG. Dans la mesure où des initiatives lancées dans l'industrie chimique par la Commission européenne ont un impact social, il devient intéressant pour ces derniers d'élargir leurs stratégies de lobbying. C'est ce qui se passera en 2003 : l'émergence d'enjeux industriels européens d'importance, en particulier la proposition législative [REACH](#) qui intègre une dimension sociale, fera percevoir, du côté des employeurs, l'intérêt qu'il peut y avoir à s'engager dans un dialogue social sectoriel perçu essentiellement comme lobby. Outre REACH, la question de la santé et de la sécurité est également déjà présente à l'agenda (programme [Responsible Care](#) : il s'agit d'une initiative volontaire, coordonnée par le CEFIC, dont l'objectif est d'améliorer les performances de l'industrie dans les domaines de la sécurité au travail et de l'environnement, protégeant ainsi les salariés, les riverains, les consommateurs et l'environnement ; cette initiative a fait l'objet en février 2003 d'un mémorandum d'entente entre partenaires sociaux).

C'est ainsi qu'en 2004 est finalement créé formellement le Comité de dialogue social sectoriel pour l'industrie chimique. Depuis lors, sept nouveaux textes conjoints ont été adoptés, portant principalement sur les questions de dialogue social, de santé-sécurité, de formation-qualification et, plus récemment, sur le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (l'industrie chimique étant très intensive en énergie), ainsi que sur les restructurations (dans le contexte de crise économique déclenchée en 2008).

Depuis 2006, certaines organisations syndicales affiliées à l'EMCEF tentent d'ajouter à cet agenda la question des maladies professionnelles dans le secteur (et d'autres

secteurs en aval de la chimie, tels que la coiffure et les soins de beauté), et des accidents du travail. Le programme de travail de ce CDSS pour la période 2007-2008 a mis l'accent sur trois grands axes : la politique industrielle, la compétitivité et l'emploi ; l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie ; la santé et la sécurité (programme *Responsible care*).

Signalons encore que l'EMCEF a créé en son sein un comité de négociation collective afin de disposer d'outils de comparaison des dispositions incluses dans les conventions collectives nationales. Mais à ce jour, il semble que la mise en place de ce comité n'a pas constitué un facteur déterminant pour le développement du dialogue social dans ce secteur.

RÉSULTATS

Selon le règlement intérieur du CDSS adopté en 2004, le dialogue social de ce secteur demeure soumis à d'importantes restrictions : il ne peut interférer avec les négociations sociales nationales, il ne peut générer un niveau supplémentaire dans les négociations de conventions collectives, ni ne constitue une instance d'appel pour les partenaires sociaux nationaux.

Ce dialogue social sectoriel exclut explicitement les instruments qui imposeraient des obligations directes pour les entreprises ou les employés. Il est perçu, du côté des employeurs, davantage comme un instrument de lobby auprès des institutions européennes sur les questions de politique sectorielle (Reach, échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre), alors que certaines organisations syndicales affiliées à l'EMCEF souhaiteraient qu'il se développe également comme lieu d'engagements réciproques (maladies professionnelles, responsabilité sociale, etc.).

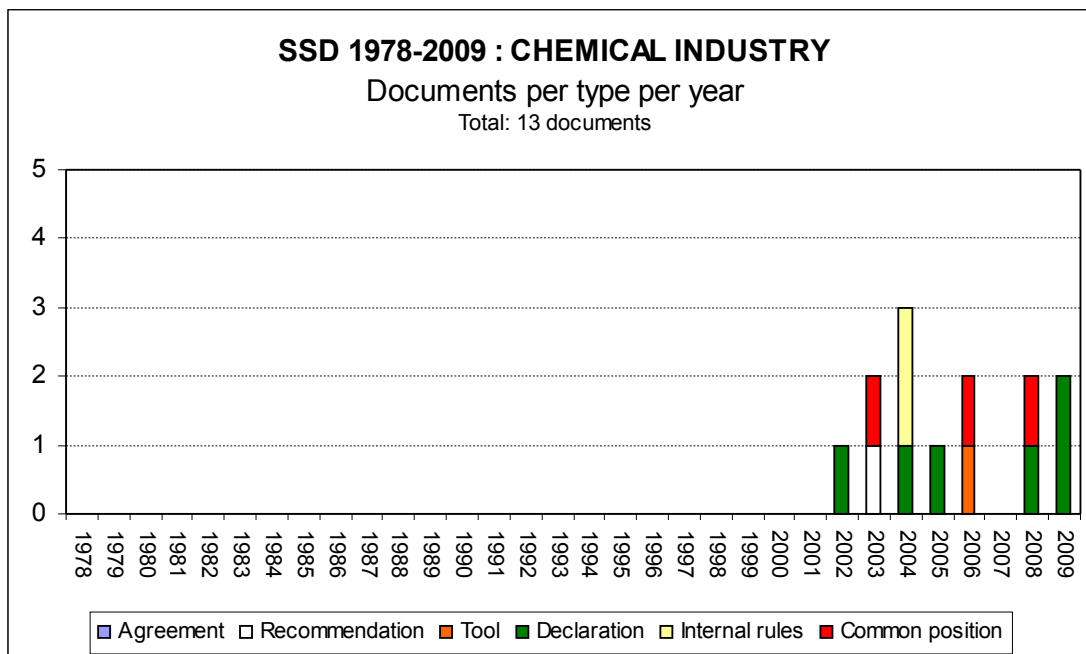
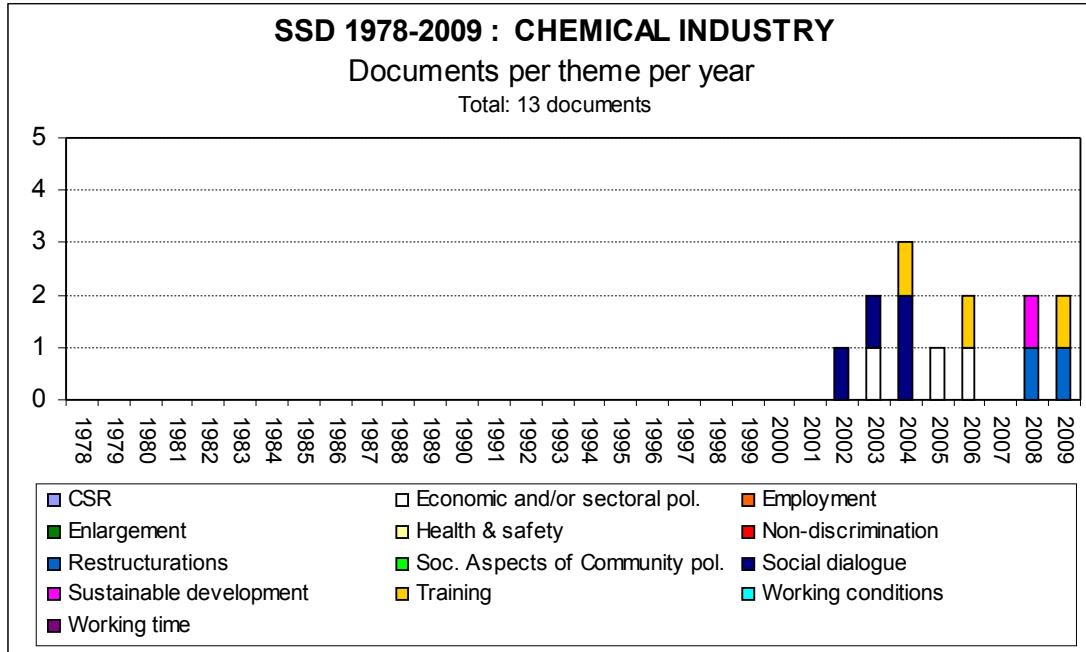
Dans ce contexte jugé par certains trop restrictif, des acteurs syndicaux, européens et nationaux, tentent de lancer des initiatives et propositions directement en direction des institutions européennes (par exemple sur la directive cosmétique) et des grands groupes industriels du secteur (« processus de Wittenberg » en Allemagne, tentative de négocier un accord-cadre sur la Responsabilité sociale européenne avec le groupe français L'Oréal).

On peut d'ailleurs se demander si la stratégie des grands groupes de la chimie n'est pas davantage orientée vers la signature éventuelle d'accords-cadres internationaux que vers un dialogue social sectoriel global. En effet, en 2008, sur la soixantaine d'accords-cadres internationaux [recensés par l'ETUI](#), 12 relevaient du secteur de la chimie (ICEM) et 8 d'entre eux concernaient des multinationales européennes du secteur.

Malgré d'importants développements depuis le début des années 2000, force est donc de constater que, étant donné les réticences des employeurs, le secteur européen de la chimie est encore loin d'un véritable dialogue social sectoriel européen et global constitué d'engagements réciproques.

TEXTES CONJOINTS

Le dialogue social sectoriel « Chimie » a donné lieu, depuis 2002, à l'adoption de 13 textes conjoints.



Date	Titre	Thème	Type	Destinataires
13/05/2009	Joint Declaration on the Global Economic Crisis	Restructurations	Déclaration	Institutions européennes
02/03/2009	Working Group Education, Training and Lifelong Learning - JOINT DECLARATION	Formation	Déclaration	Entreprises
29/09/2008	Joint statement by the Social Partners of the Chemical Industry on the European Union Emission Trading Scheme (EU-ETS)	Développement durable	Position commune	Institutions européennes
21/05/2008	Conclusions communes sur les restructurations, la gestion des changements, la compétitivité et l'emploi	Restructurations	Déclaration	Organisations nationales
26/10/2006	Skills for Chemical Businesses - Understanding Society Needs	Formation	Outil	Organisations nationales
26/10/2006	Joint Position of the Social Partners of the European Chemical Industry REACH: Safety and Workability	Politiques économiques et/ou sectorielles	Position commune	Institutions européennes
01/06/2005	Position commune des partenaires sociaux de l'industrie chimique européenne sur la proposition REACH	Politiques économiques et/ou sectorielles	Déclaration	Partenaires sociaux européens
14/12/2004	Rules of Procedure for the European Social Partner Sector Dialogue Committee of the Chemical Industry	Dialogue social	Règlement intérieur	Partenaires sociaux européens
27/09/2004	Joint Declaration on the establishment of a formalised Sector Dialogue Committee for the European Chemical Industry	Dialogue social	Règlement intérieur	Partenaires sociaux européens
10/09/2004	Position commune sur l'éducation, la formation professionnelle et la formation tout au long de la vie dans l'industrie chimique européenne	Formation	Déclaration	Partenaires sociaux européens
27/11/2003	Déclaration commune de l'ECEG, du CEFIC et de l'EMCEF sur la nouvelle politique européenne relative aux substances chimiques (REACH)	Politiques économiques et/ou sectorielles	Position commune	Institutions européennes
21/05/2003	Protocole d'accord sur	Dialogue social	Recommandation	Partenaires sociaux

Date	Titre	Thème	Type	Destinataires
	le programme Responsible Care entre ECEG, EMCEF et CEFIC			européens
04/12/2002	Déclaration commune ECEG/EMCEF	Dialogue social	Déclaration	Partenaires sociaux européens